



# LISTE DES DELIBERATIONS

L'ordonnance 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera affiché en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

## SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024

Numéro	Objet	Statut
2024-12/28	Attribution de compensation définitive 2024	Approuvé
2024-12/29	Suppression et création de poste	Approuvé
2024-12/30	Participation Prévoyance santé	Approuvé
2024-12/31	Investissements avant vote du budget 2025	Approuvé
2024-12/32	Demande de subvention Multi-service	Approuvé
2024-12/33	Demande de subvention Amendes de Police	Approuvé
2024-12/34	Décisions modificatives	Approuvé

Prades-sur-Vernazobre, le 12 décembre 2024

Le Maire

